

Une enquête où tout est vrai, sauf ce qui a été inventé ! **Code 612 – Qui a tué le Petit Prince ?, de Michel Bussi (2021)**

Si l'on vous dit « une rose », « un mouton » et « un renard », à qui pensez-vous ? Point de suspens ou de mystère à cette question. Il y a fort à parier qu'un Petit Prince soit venu murmurer à votre oreille, tant ce personnage habite notre imaginaire. Mais alors quoi ? Une énième adaptation de ce conte ? Certainement pas ! Sous la plume de Michel Bussi, Neven et Andie vont tenter de résoudre un double mystère : celui de la mort du Petit Prince et celui de la mort de son auteur, Antoine de Saint-Exupéry.

Jouer les détectives, c'est redécouvrir les messages universels d'un texte qui ne saurait se résumer à cette jolie formule trop souvent galvaudée : « *On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux* ».

Alors si, et surtout quand, vous vous serez laissé apprivoiser pour accepter de lire ce qu'il y avait entre les lignes, vous n'aurez qu'une envie ! Celle, non seulement de participer à ce club 612 pour résoudre l'énigme de la mort du Petit Prince mais surtout, juste après, celle de découvrir ou redécouvrir le texte écrit en 1943 par Antoine de Saint-Exupéry qui reste, encore aujourd'hui, l'un de ceux les plus traduits et les plus lus dans le monde.

Mener l'enquête, plus que jamais, vous fera appartenir à cette communauté qui affiche que « *50 % des lecteurs pensent que ce livre n'est pas un livre pour enfants. 50 % pensent que ce n'est pas un livre pour adultes. Mais 99 % pensent que c'est un livre pour eux* ».

Acheter pour soi ou offrir ce livre, c'est aussi contribuer à la « Fondation Antoine de Saint-Exupéry pour la Jeunesse qui soutient et cofinance des projets en faveur de la Jeunesse en France et dans le monde dans les domaines de l'éducation et de l'environnement », puisque les droits d'auteur de cet ouvrage lui sont versés.

